

ARGENTINE, BOLIVIE & CHILI



Traversée des Andes, en quête des hauts plateaux

du mardi 17 octobre au mercredi 1^{er} novembre 2023



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION AU VOYAGE

Les hauts plateaux argentins, boliviens et chiliens offrent aux voyageurs des paysages grandioses : déserts lunaires, lagunes émeraude, volcans enneigés, canyons aux falaises ocre et immenses étendues de sel.

Après avoir découvert les charmes de Buenos Aires, vous débuterez votre périple en 4x4 dans le nord-ouest argentin que vous traverserez jusqu'au sud du Lipez, en Bolivie. L'eau, le vent et le froid y ont sculpté des paysages spectaculaires : la Quebrada de Humahuaca, le salar d'Uyuni, le désert de Silosi et une succession de plusieurs splendides lagunes, dont certaines abritent des colonies de flamants roses.

Vous franchirez ensuite la frontière chilienne pour atteindre le désert d'Atacama. Depuis San Pedro d'Atacama, vous irez explorer la fameuse vallée de la Lune et les geysers d'El Tatio. Vous terminerez par une visite de la capitale chilienne, Santiago.



LES MOMENTS FORTS DE VOTRE VOYAGE

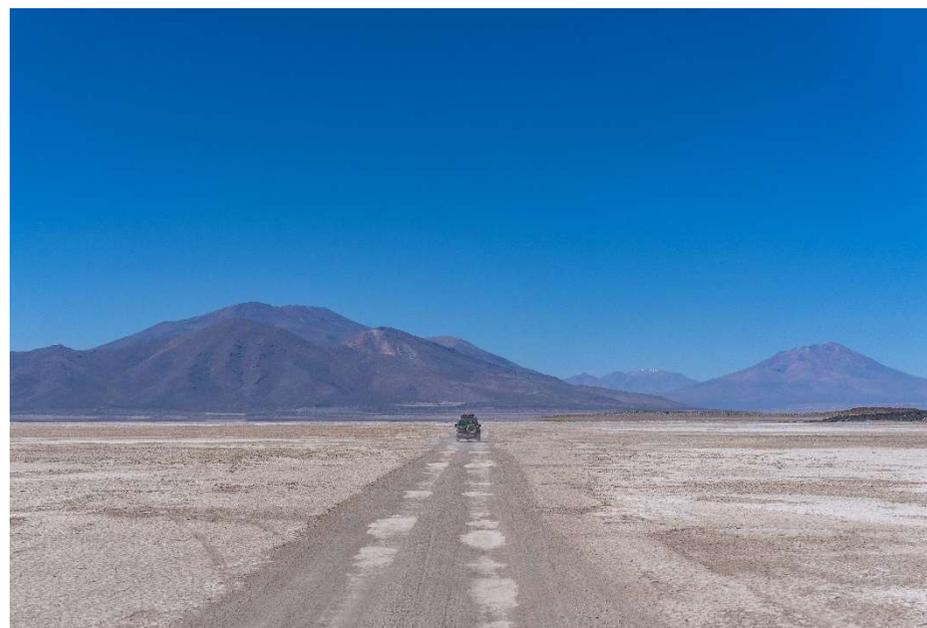
- La combinaison de trois pays andins.
- Parcourir le Nord-Ouest argentin, le Salar d'Uyuni et le désert d'Atacama, des milieux naturels époustouflants de beauté, et préservés du tourisme de masse.
- Découvrir les charmes coloniaux des villes de Salta et Purmamarca, et l'extravagante cité de Buenos Aires.
- Des échanges avec la population locale prête à vous partager leurs expériences.
- Des excellents guides locaux francophones connaisseurs et passionnés par leurs terres natales.
- La découverte de plusieurs parcs nationaux et la contemplation de volcans majestueux.
- L'observation de la faune unique des hauts plateaux andins : alpacas, vigognes, flamants roses, viscaches...
- Des hébergements de charmes et atypiques comme notamment un hôtel entièrement constitué de sel, soigneusement sélectionnés.



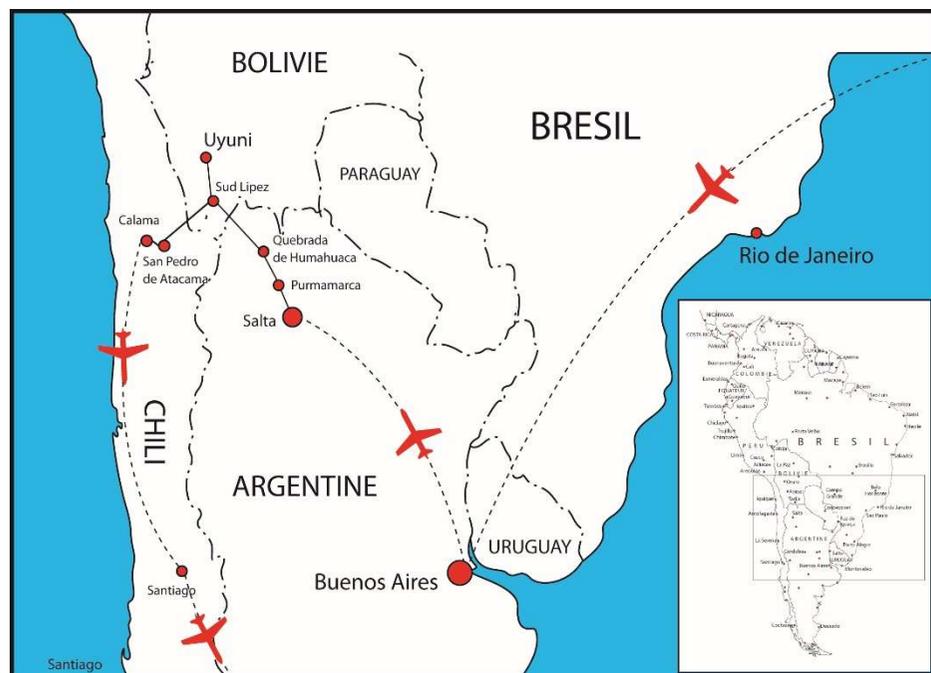
NOTES IMPORTANTES SUR LE VOYAGE

- Le Chili exige un schéma vaccinal complet (2 ou 3 doses)
- Il est nécessaire de souligner que ce voyage implique 2 passages de frontières terrestres. Ces passages se feront à pied avec la nécessité de tirer sa propre valise, et prendront du temps.
- La plus grande partie du programme se déroule dans l'altiplano andin à des altitudes élevées (vous serez souvent entre 2'500 et 5'000 mètres). Vous passerez un col à 4'949m, avec des visites à cette altitude. De plus, vous passerez une nuit à 4'600 m d'altitude, il faut savoir que l'établissement, tenu par une communauté locale, arrête l'électricité et le chauffage à 22h. Il est donc important de prendre au sérieux la possibilité du mal des montagnes et les conditions parfois rudes.
- La qualité des hébergements lors de ce voyage dépend en grande partie des endroits parcourus : si des hébergements d'excellent standing pour la région ont été choisis à Buenos Aires, Salta, Humahuaca, San Pedro de Atacama et Santiago, le confort sera plus simple en Bolivie. Du fait de la très faible capacité hôtelière dans le Sud du Lipez, il pourra vous être demandé de partager votre chambre une nuit avec un autre participant du même sexe.
- Ce voyage aura lieu pendant la période du printemps austral : si les températures seront douces voire estivales en Argentine (20 à 25°C), il faut s'attendre à des températures plus basses dans le Sud du Lipez et à Atacama (15°C). La nuit les températures avoisineront les 0°C.

- Dans les hauts plateaux, les trajets se feront en 4x4 de bonne qualité avec, pour un meilleur confort, seulement trois participants par véhicule.
- Certains trajets peuvent sembler longs, mais ils sont en réalité l'occasion d'observer des paysages superbes et variés. Sur certains tronçons, vous roulez sur de la piste, sur d'autres, la route sera bitumée.



CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	Mardi 17.10.23	Genève - Madrid - Buenos Aires	Vols	Own Madero	D
2	Mercredi 18.10.23	Buenos Aires		Own Madero	BLD
3	Jeudi 19.10.23	Buenos Aires		Own Madero	BLD
4	Vendredi 20.10.23	Buenos Aires - Salta	Vol	Hôtel Solar de la Plaza	BLD
5	Samedi 21.10.23	Salta - Purmamarca - Huacalera	Env. 3h30 de route	Hôtel Huacalera	BLD
6	Dimanche 22.10.23	Quebrada d'Humahuaca		Hôtel Huacalera	BLD
7	Lundi 23.10.23	Humahuaca - La Quiaca - Villazon - Tupiza	Env. 3h30 de route	Mitru	BLD
8	Mardi 24.10.23	Tupiza - Uyuni - Colchani	Env. 4h de route	Luna Salada	BLD
9	Mercredi 25.10.23	Colchani - San Pedro de Quemez	Env. 3h30 de route	Hôtel Tayka de Piedra	BLD
10	Jeudi 26.10.23	San Pedro de Quemez - Lagunes - Ojo Perdiz	Env. 5h de route	Hôtel Takya del Desierto	BLD
11	Vendredi 27.10.23	Laguna Colorada - Hito Cajon - San Pedro de Atacama	Env. 6h de route	Casa Don Tomas	BLD
12	Samedi 28.10.23	San Pedro de Atacama		Casa Don Tomas	BL
13	Dimanche 29.10.23	San Pedro de Atacama		Casa Don Tomas	BL
14	Lundi 30.10.23	San Pedro de Atacama - Calama - Santiago	Vol	Cumbres Lastarria	BLD
15	Mardi 31.10.23	Santiago - Madrid	Vol	Nuit dans l'avion	B
16	Mercredi 01.11.23	Madrid - Genève	Vol		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PLAN DES DEPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
1	mardi 17.10.23	Iberia	Eco	Genève	07:00
		IB 3489		Madrid	09:05
	Iberia	Eco	Madrid	12:00	
4	vendredi 20.10.23	IB 6845	Eco	Buenos Aires	19:30
		Aerolineas		Eco	Buenos Aires
14	20.10.23	ARI454	Eco	Salta	13:20
		Latam		Eco	Calama
15	30.10.23	LA 149	Eco	Santiago	14:40
		Ibéria		Eco	Santiago
16	31.10.23	IB 6830	Eco	Madrid	06:00 #
		Ibéria		Eco	Madrid
16	01.11.23	3480	Eco	Madrid	09:55
				Eco	Genève

arrivée le lendemain

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : mardi 17 octobre 2023

Genève - Madrid - Buenos Aires

Départ matinal de Genève à destination de l'Argentine, via Madrid.

Accueil par votre guide à votre arrivée à Buenos Aires en début de soirée, transfert et installation à votre hôtel.

Vous serez les hôtes de Own Madero, un établissement idéalement placé dans le centre de Buenos Aires.



Nuit au Own Madero.

Jour 2 : mercredi 18 octobre 2023

Buenos Aires

Cette journée sera consacrée à la découverte de Buenos Aires en compagnie de votre guide francophone. Vous découvrirez le cœur de cette ville cosmopolite aux traits européens, ville d'art et de culture.



Lors d'une balade à pied votre guide vous plongera dans la période de la Belle Époque de l'Argentine. Cette balade sera aussi l'occasion de revenir sur l'histoire de la ville, le processus d'immigration et les différents héritages architecturaux qui façonnent aujourd'hui la capitale argentine.



Vous aurez l'occasion de voir les sites incontournables de la ville : l'avenue du 9 juillet, avenue la plus large du monde, le mythique « Teatro Colon », la place centrale ou encore la cathédrale dont l'actuel Pape François fut l'archevêque.

Vous vous dirigerez ensuite vers le pittoresque quartier de la Boca et, plus précisément, la ruelle « El Caminito », lieu de rencontres entre les artistes peintres, les danseurs de tango et les chanteurs.



Après le déjeuner dans le quartier de la Boca, vous vous rendrez au quartier bohème de San Telmo, l'un des plus anciens et des plus attachants de la capitale. C'est là que l'on goûte à l'âme du vieux Buenos Aires avec ses ruelles pavées bordées d'anciennes maisons coloniales délabrées, ses cafés pleins de caractère, ses clubs de tango et ses boutiques d'antiquaires.



Retour à votre hôtel et diner.

Nuit au Own Madero.

Jour 3 : jeudi 19 octobre 2023

Buenos Aires

Ce matin, vous partez découvrir le quartier de La Recoleta, dont les bâtiments racontent la Belle Époque de l'Argentine, quand Paris était le centre du monde. L'aristocratie locale rêvait d'inscrire sa puissance économique à même la physiologie urbaine afin de rivaliser avec la Ville lumière et faire de Buenos Aires une métropole mondiale.

Dans ce même quartier se trouve le fameux cimetière de La Recoleta, qui regroupe 4700 tombes dont 90 sont classées monument historique. La plus visitée de toutes est sans conteste celle d'Evita Peron, qui est en fait le caveau de la famille Duarte.



Vous poursuivez ensuite votre promenade avec le quartier de Palermo, emblématique de Buenos Aires, avec Palermo Viejo pour les boutiques de mode, les bars et restaurants, et Palermo Hollywood où sont installées les maisons de productions de cinémas, de télévisions et de publicité. Vous déjeunerez dans ce quartier.

Retour à l'hôtel pour un moment libre, puis dans la soirée, vous assisterez à un dîner-spectacle de tango.



Nuit au Own Madero.

Jour 4 : vendredi 20 octobre 2023

Buenos Aires – Salta

Le matin, transfert à l'aéroport Aeroparque, pour votre vol à destination de Salta. A l'arrivée, accueil par votre guide local francophone et transfert au centre-ville. Déjeuner dans la ville de Salta.

Vous vous trouvez en plein cœur du Nord-Ouest argentin, dont le charme réside dans le mélange de l'héritage précolombien et colonial. L'architecture de ses villes et villages, ses coutumes locales, ses marchés, sa musique et ses fêtes religieuses en sont une fidèle expression.



Vous découvrirez la ville de Salta lors d'une balade à pied : visite de la cathédrale, du musée de la culture andine et du couvent San Bernardo avec ses portes taillées par des artistes aborigènes en 1762.

Installation à votre hôtel en fin de journée. Vous serez les hôtes du charmant Solar de la Plaza, situé en plein centre-ville.



Les 30 chambres de l'hôtel Solar de la Plaza allient élégance et raffinement, et certains détails vous ramèneront dans le temps.



Nuit à Solar de la Plaza Hotel.

Jour 5 : samedi 21 octobre 2023 **Salta - Purmamarca - Huacalera**

Départ à destination du village de Purmamarca (env. 3h de route), qui signifie village de Terre Sainte en langue aymara.

Cette petite ville classée au patrimoine mondiale de l'Unesco est située au pied du Cerro des sept couleurs, à 2200m d'altitude.

Vous ferez une promenade d'environ 1h à travers cette montagne aux sept couleurs correspondant à autant de strates géologiques : rouge, ocre, vert, ardoise, jaune, violet et blanc... Ces couleurs évoluent avec l'âge : certaines comme le vert, sont estimées à plus de 600 millions d'années d'existence.



Vous aurez ensuite tout le loisir de parcourir les paisibles ruelles et la place du marché de Purmamarca, et d'observer le travail des artisans locaux qui, chacun dans leur spécialité, tricotent la laine de lama, sculptent le bois, fabriquent bijoux et instruments de musique...



Continuation à destination la Quebrada d'Humahuaca et installation à votre hôtel (env. 40min de route).

L'hôtel Huacalera propose un hébergement moderne avec une belle piscine extérieure, à seulement 2 km du tropique du Capricorne.



Les chambres colorées, spacieuses et sophistiquées affichent une touche traditionnelle. Certaines chambres disposent d'un balcon ou d'une terrasse privée d'où vous pourrez profiter de l'air frais de la montagne et de la vue.

Nuit à l'hôtel Huacalera.

Jour 6 : dimanche 22 octobre 2023 **Quebrada d'Humahuaca**

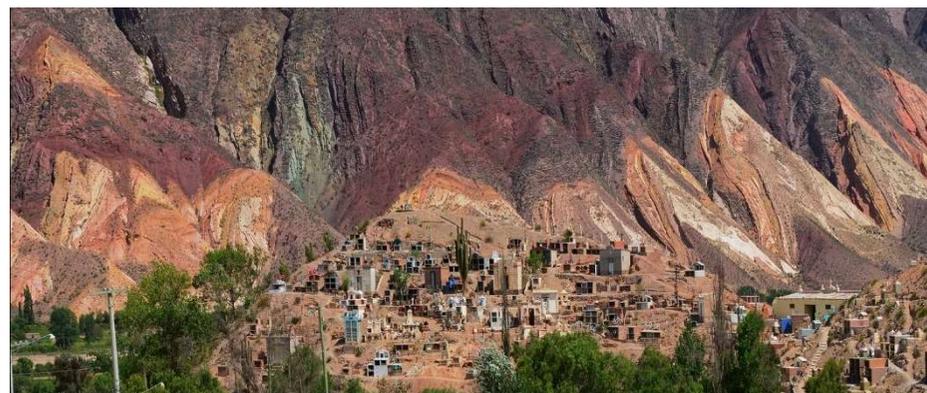
Journée pour découvrir la Quebrada d'Humahuaca, déclarée Patrimoine Culturel et Naturel de l'Humanité en juillet 2003 par l'UNESCO, un profond canyon, zone aride offrant des paysages d'une grande beauté.



Orientée du nord au sud, la Quebrada est une voie d'accès naturelle depuis les plaines basses (les pampas) vers l'Altiplano et notamment les haut-plateaux boliviens. Cette fonction de voie de passage a été utilisée depuis les temps précolombiens. Actuellement, elle est empruntée par la route nationale 9 qui relie Buenos Aires avec la Bolivie.

Vous commencerez la journée en partant découvrir La Pollera, montagne une fois encore colorée par un jaune prononcé à son sommet, et tirant vers le rouge et ocre à son pied. Ensuite route vers le massif de « Las Señoritas », les demoiselles en espagnol, éclairé par le soleil matinal. Las Señoritas est un lieu assez particulier, qui change quelques peu du reste de la Quebrada.

Continuation jusqu'au village d'Humahuaca, qui donne son nom à la Quebrada. Cette ville de 110'000 habitants se trouve au cœur de la vallée. Vous aurez le temps de flâner dans ses ruelles aux murs blancs réchauffés par le soleil.

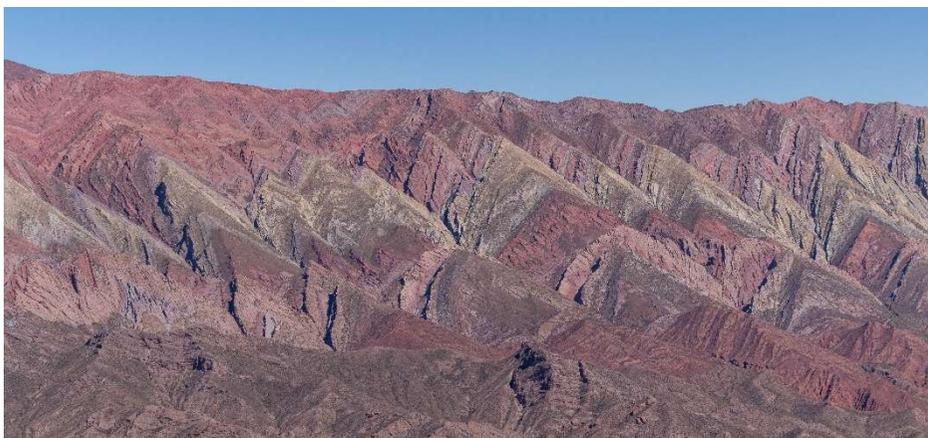


Quelques kilomètres plus loin, vous arriverez dans la communauté aborigène de Hornaditas avec qui vous ferez connaissance et dégusterez un repas typique en famille.



Après le déjeuner, départ sur la route de l'Hornocal, le mont au 14 couleurs découvert il y a peu.

La route pour atteindre l'Hornocal, qui culmine à 4700 mètres d'altitude, est sinueuse, difficile, mais vraiment magnifique. De tout côté, une vue imprenable sur les massifs andins de la Quebrada de Humahuaca.



Retour à votre hôtel en fin d'après-midi.

Nuit à l'hôtel Huacalera.

Jour 7 : lundi 23 octobre 2023 **Humahuaca - La Quiaca - Villazon - Tupiza**

Route en direction de la Bolivie (env. 2h15 de route jusqu'à la frontière).

Avant la ville de la Quiaca, une échappée vous emmène au village de Yavi. Vous y découvrirez les maisons d'adobes (ou torchis), la montagne de Los Siete Hermanos au bord de laquelle s'étalent sur environ 300 mètres des très belles peintures rupestres.

Il sera temps de reprendre la route de la frontière de la Quiaca et Villazon et de dire au revoir à notre équipe argentine.

Une fois les formalités de douane passées, vous serez accueillis par votre guide bolivien francophone et transférés à Tupiza (2'952m) d'où Butch Cassidy et The Sundance kid attaquèrent un véhicule de transport de fonds provenant des mines Aramayo en 1908.

Continuation de la route vers Tupiza (env. 1h30 de route)



Installation à l'hôtel Mitru en fin de journée.

Doté d'un jardin, d'une piscine extérieure chauffée et d'un petit snack-bar, l'hôtel Mitru est situé à 2 minutes à pied de la place principale. Il offre 46 chambres simples mais confortables, et constitue la meilleure option de la ville.



Nuit à l'hôtel Mitru.

Jour 8 : mardi 24 octobre 2023
Tupiza - Uyuni - Colchani ('660 m)

Départ le matin pour rejoindre Uyuni (env. 3h15 de route).

Avant de quitter la ville d'Uyuni, visite du cimetière de train aux abords de la ville. Ici sont abandonnées des dizaines de trains à vapeur, datant de la période où la ville était un nœud de communication important entre la Bolivie et le Chili. Mais, les tensions politiques entre les deux pays concernant l'accès à l'océan de la Bolivie y ont mis fin. Les vieux trains finissent désormais leurs jours en rouilant sur de vieilles voies désaffectées.



Sur le chemin, vous vous arrêterez pour visiter l'une des communautés locales de la région du Salar d'Uyuni. Les principales activités de subsistance des communautés indigènes locales (en dehors de la récolte du sel) sont l'élevage de lama et les plantations de quinoa.



Vous découvrirez la communauté de Jirira, où la famille de Doña Lupe partagera avec vous sa routine quotidienne d'élevage des lamas.



Après un court trajet bordant le Salar, vous traverserez le village de Colchani et atteindrez votre hôtel situé sur une petite colline au bord du Salar d'Uyuni.

Vous pourrez admirer le coucher du soleil sur le Salar d'Uyuni.



L'hôtel Luna Salada est particulièrement atypique : il est construit entièrement à partir de blocs de sel du Salar d'Uyuni. Il bénéficie d'une situation privilégiée en bordure du Salar et offre une vue splendide sur le désert blanc, dans une atmosphère d'harmonie et de paix.



Ses salons et salles à manger sont agréablement décorés, et les chambres douillettes vous garantissent le confort nécessaire contre les températures glaciales de la nuit.



Nuit à l'hôtel de sel Luna Salada.

Jour 9 : mercredi 25 octobre 2023 Colchani - San Pedro de Quemez (3'700 m)

Arrivée sur le Salar d'Uyuni, le plus grand désert de sel du monde. Même s'il était attendu avec impatience, même s'il avait été entrevu en photo, il dépasse l'imagination.



Sa surface est immaculée, terrain vierge pour les rêves de tout un chacun. Parsemé de rares îles qui seront autant de miradors pour observer, photographier, pique-niquer... et surtout méditer sur la beauté du monde.

Découverte de l'île d'Incahuasi d'origine volcanique et recouverte de stromatolithes et de cactus géants (les stromatolithes sont des colonies bactériennes

fossilisées, premières traces de vie sur Terre). Petite marche (environ 1 heure) sur un sentier aménagé avec, au sommet de l'île, une vue époustouflante à 360° sur le désert de sel.



Puis route pour rejoindre le village de San Pedro de Quemez situé au sud du Salar d'Uyuni. Avant d'arriver, visite de la petite grotte des Galaxies, un endroit unique avec ses étranges formations calcaires.

Continuation de votre route vers votre établissement pour la nuit (env. 3h30 de route).

Vous logerez à l'hôtel de Piedra au sud du Salar d'Uyuni, à quelques minutes des ruines historiques de San Pedro de Quemez. L'hôtel est construit uniquement avec des matériaux locaux, tels que pierres volcaniques et sable qui l'entourent.



Ce petit hôtel de charme dispose de 15 chambres simples et confortables et d'un restaurant proposant des spécialités régionales et internationales.

Nuit à l'hôtel de Piedra.

Jour 10 : jeudi 26 octobre 2023

San Pedro de Quemez - Lagunes - Ojo Perdiz (4'550 m)

Durant cette journée, chaque tronçon apportera son lot de paysages (journée en voiture).

Après avoir traversé le Salar de Chinguana, pause pour se dégourdir les jambes afin de contempler les volcans Ollaguë et Tomasamil. Le chemin se poursuit en direction plein sud, en bordure de la frontière avec le Chili par la route des « 1001 Lagunes ».

Succession de plusieurs splendides lagunes (Honda, Ch'arkota, Hedionda et Cañapa) dont certaines abritent des colonies de flamants roses...



En toile de fond, le paysage environnant n'est pas en reste avec des montagnes multicolores.

Pour cette dernière nuit en Bolivie, vous séjournerez à l'hôtel del Desierto, fabriqué en pierres et faisant face à la superbe montagne des sept couleurs. Les chambres sont simples mais douillettes et confortables, offrant le chauffage et l'électricité jusqu'à 22h et une salle de bain privée. Il constitue la meilleure option de la région.



Nuit à l'hôtel del Desierto.

Jour 11 : vendredi 27 octobre 2023
Laguna Colorada - Sol de Mañana (5'000m) - Hito Cajon - San Pedro de Atacama (journée dans la voiture)

Découverte du désert de Siloli, qui présente de nombreuses formations géomorphologiques dont le reconnaissable « arbre de pierre ».



La Laguna Colorada (4'278m alt.) montre ensuite le bout de son nez, fantastique lac de couleur rouge peuplé de flamants roses, sur lequel flottent des icebergs de sel.



Passage d'un col à près de 5'000m et arrêt au site du Sol de Mañana (4'850 m) : marmite de boue bouillonnante, fumerolles et odeur des vapeurs sulfureuses. Arrêt aux eaux thermales de Polques (4'000 m) et traversée du « désert de Dali ».



Finalement, arrivée au bout du bout de la Bolivie avec la Laguna Blanca et la Laguna Verde (4'300 m), avec sa couleur émeraude et en toile de fond le volcan Licancabur... attention ça souffle fort.



Rencontre avec l'équipe chilienne au poste frontière de Hito Cajon et continuation sur San Pedro de Atacama, ville située à 2'500 mètres d'altitude, où vous arriverez en fin d'après-midi.

Installation à votre hôtel, cocktail dinatoire de bienvenue et nuit à l'hôtel.

Idéalement situé au centre du village, l'hôtel Casa de Don Tomas présente une architecture typique du nord du Chili, faite d'adobe, de bois de saule et de briques de terre cuite.



Situé à 10mn à pied de la place centrale, cet hôtel charmant et confortable de 40 chambres dispose d'une piscine, un bar, un restaurant et une terrasse offrant une belle vue sur les montagnes volcaniques des environs.



Nuit à l'hôtel Casa de Don Tomas.

Jour 12 : samedi 28 octobre 2023 **San Pedro de Atacama**

Lever aux aurores et trajet jusqu'aux geysers d'El Tatio. Balade autour du site à 4'321 mètres d'altitude.



La visite est particulièrement intéressante au petit matin, la température glaciale de l'air permettant de mieux apprécier la formation des cheminées de vapeur. A cette altitude, le spectacle des 80 geysers bouillonnants est impressionnant.

Le petit déjeuner sera pris sur place.

Descente ensuite pour la vallée de Machuca et continuation en direction des sources chaudes de Puritama, en plein désert d'Atacama. Bain dans les cascades avec pour toile de fond les volcans enneigés de Bolivie.



Retour à San Pedro de Atacama, déjeuner dans le village et reste de la journée libre.

L'église de cette petite ville pittoresque d'origine Inca, dont la construction remonte à 1641, est originale par les matériaux qui furent utilisés, en particulier l'adobe (brique de terre et paille séchée), le bois de cactus et des liens de cuir. Le musée du père Le Paige, la maison de Pedro de Valdivia, le marché artisanal et la rue principale seront d'excellentes occasions de promenades.

San Pedro oscille entre culture Atacama traditionnelle et monde moderne. Les rues en terre battue sont bordées de restaurants Lounge



Soirée et dîner libre.

Nuit à l'hôtel Casa de Don Tomas.

Jour 13 : dimanche 29 octobre 2023 **San Pedro de Atacama**

Départ pour la Vallée de la Lune, située à seulement 12km à l'ouest de San Pedro. Vous aurez l'occasion de marcher dans des paysages fantastiques issus de l'érosion de montagnes de sel.



Déjeuner sur place.

L'après-midi, route pour la laguna Cejar aux eaux turquoise et dont les bords sont recouverts de sel cristallisé. Vous pourrez y observer des flamants roses ainsi que des foulques. Ses eaux invitent à la baignade et sont caractérisées par un très fort niveau de flottaison, supérieur à celui de la mer Morte en raison de sa grande concentration de sel et de lithium.



Continuation pour le lagon de Tebenquiche. Un lieu déclaré sanctuaire naturel, en raison du fait qu'y coexistent des écosystèmes microbiens capables de résister à des conditions environnementales extrêmes d'alcalinité, de salinité et d'action ultraviolette.



Retour à San Pedro en fin de journée et diner libre.

En soirée, observation des étoiles sous les cieux les plus purs au monde avec Alain Maury, un français passionné d'astronomie. Cette découverte du ciel austral dure environ 2 heures et comprend une introduction à l'observation du ciel à l'œil nu (constellations, étoiles, planètes, galaxies, rotation du ciel, etc). Durant cette phase, un pointeur laser vert de haute puissance sera utilisé (20mW) afin de voir la trace dans le ciel et de repérer les étoiles étudiées.



Ensuite, vous observerez le ciel à travers des télescopes et ferez un voyage à travers l'univers, en commençant par la lune si elle est visible, les planètes, une sélection d'objets en orbite dans la voie lactée, puis en dehors de la galaxie, le tout accompagné d'explications.



Les nuits sans lune se terminent par l'observation d'un amas de galaxie très distant.

Retour à votre hôtel en fin de soirée.

Nuit à l'hôtel Casa de Don Tomas.

Jour 14 : lundi 30 octobre 2023
San Pedro de Atacama - Calama - Santiago

Transfert matinal pour l'aéroport de Calama afin de prendre votre vol en direction de Santiago.

Arrivée à Santiago en milieu d'après-midi et départ pour une petite visite guidée de la capitale chilienne.



Installation à votre hôtel et diner.

Hôtel de charme, le Cumbres Lastarrias est situé dans l'un des quartiers les plus bohèmes de la capitale. L'hôtel présente une architecture moderne et dispose d'un emplacement privilégié au cœur d'un quartier captivant, célèbre pour son histoire culturelle, ses musées, son commerce et sa gastronomie.



Nuit au Cumbres Lastarrias.

Jour 15 : mardi 31 octobre 2023
Santiago – Madrid

Transfert en milieu de matinée à l'aéroport de Santiago et vol de retour avec une escale à Madrid.

Nuit dans l'avion.

Jour 16 : mercredi 1 novembre 2023
Madrid - Genève

Arrivée en fin de matinée sur les bords du Léman.



PRIX ET PRESTATIONS

Prix indicatif par personne

Circuit	CHF 9'300.-
Supplément chambre individuelle	CHF 1'400.-
Supplément classe Affaires	sur demande

Prix sur la base d'une chambre double et d'un groupe de 8 personnes minimum / 14 maximum.

Prestations comprises

- Les vols internationaux Genève – Buenos Aires et Santiago du Chili - Genève sur Ibéria en classe économique, toutes taxes comprises
- Les vols nationaux Buenos Aires - Salta et Calama - Santiago de Chile sur Aerolineas Argentinas et Latam en classe économique, toutes taxes comprises
- Le logement dans les hôtels mentionnés en chambre double ou twin standard avec petit déjeuner
- La pension complète sauf deux diners libres à San Pedro de Atacama
- L'accompagnement par un tour leader francophone
- L'encadrement du voyage par des guides locaux francophones tout au long du voyage
- Les droits d'entrée pour les sites et musées
- Tous les déplacements à Buenos Aires et Santiago en minibus privatisé
- La traversée des Andes (de Salta en Argentine à Hito Cajo en Bolivie) en 4x4 de bonne qualité, avec chauffeur : 3 personnes + 1 chauffeur par 4x4 pour plus de confort
- Soirée d'observation du ciel à Space Obs avec Alain Maury à San Pedro de Atacama

- Une documentation de voyage

Prestations non comprises

- L'assurance annulation & assistance obligatoire
- Les boissons (hors eau) et les dépenses personnelles
- Les pourboires aux chauffeurs et aux guides
- La pré réservation des sièges sur les vols



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquiescement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres

conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date de départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les événements surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève